



PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

14

14.1	Compétences et services	151
14.2	Politique de promotion et instruments	152

La promotion des investissements est un élément majeur de la politique économique suisse. Elle s'effectue en étroite collaboration avec les acteurs économiques, la Confédération, les cantons et Switzerland Global Enterprise. Sur mandat de la Confédération, Switzerland Global Enterprise organise et coordonne les activités de promotion des investissements étrangers directs en Suisse.

14.1 COMPÉTENCES ET SERVICES

En conformité avec la structure fédérale du pays, la promotion des investissements constitue une mission commune de la Confédération et des cantons.

Sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et des cantons, Switzerland Global Enterprise (S-GE) informe les investisseurs étrangers potentiels des atouts particuliers et des conditions-cadres de la place économique suisse. Les représentations de S-GE à l'étranger sont structurées en Swiss Business Hubs (SBH), dont les spécialistes sont les premiers interlocuteurs des investisseurs étrangers. Dans les pays ne disposant pas de SBH, les investisseurs peuvent s'adresser directement au service d'experts de S-GE en Suisse. S-GE examine le potentiel du projet avant de le transmettre aux cantons.

La mission des services de promotion économique des régions et des cantons est de présenter les avantages d'une implantation dans leur canton, de soumettre des offres d'implantation concrètes aux investisseurs intéressés et d'organiser l'encadrement des investisseurs sur place pour la poursuite du processus d'implantation. Une fois que l'investissement a été réalisé, les services de promotion économique restent à la disposition des investisseurs pour assurer un suivi.

En s'appuyant sur le réseau des services cantonaux de promotion économique et sur divers partenaires du secteur privé, S-GE soutient les investisseurs étrangers dans les démarches suivantes :

- Établissement de contacts avec des bureaux d'investissement régionaux et cantonaux
- Recherche du site idéal en Suisse
- Satisfaction d'exigences légales et administratives
- Coopération avec des centres de recherche et des universités
- Obtention de permis de travail et de séjour
- Évaluation de la structure d'entreprise optimale et explication du système fiscal suisse

Switzerland Global Enterprise soutient les entreprises à tout moment, quel que soit le stade de leur projet d'investissement. Les adresses de contact figurent en annexe de cet ouvrage.

www.s-ge.com/invest

Switzerland Global Enterprise S-GE

Langues : all., angl., fr., it., esp., port., russe, chin., jap.

www.s-ge.com/cantons

Régions et cantons

Langue : angl.

14.2 POLITIQUE DE PROMOTION ET INSTRUMENTS

Conformément à l'esprit libéral de la Suisse, sa politique économique est axée sur la création et le maintien de conditions économiques optimales. Ses mesures financières de promotion sont ciblées et mises en œuvre en temps opportun. En règle générale, les prestations publiques sont fournies en complément d'initiatives privées.

Les possibilités d'utilisation, le mix des différents instruments et l'étendue des prestations fournies dépendent du projet d'investissement concret. Des solutions individuelles sont également possibles. Aussi est-il recommandé de discuter au préalable du projet avec les services de promotion économique des cantons.

14.2.1 Promotion cantonale

La plupart des cantons disposent de leur propre service de promotion économique, mais certains collaborent avec d'autres cantons. Tous les cantons proposent des allègements fiscaux aux entreprises à titre d'encouragement. Les autres instruments varient d'un canton à l'autre, en fonction de la situation et du contexte économique régional.

14.2.2 Allègements fiscaux en application de la politique régionale

La politique régionale de la Confédération soutient de manière ciblée le développement économique des régions défavorisées, comme les régions de montagne et les zones rurales. Les gros investissements et les grands projets novateurs, de même que la création et l'implantation de nouvelles entreprises dans ces régions peuvent être soutenus par des allègements fiscaux octroyés par la Confédération (cf. carte des zones d'application à la fig. 73). La condition majeure pour pouvoir en bénéficier est que le canton compétent accorde des allègements fiscaux équivalents.

La demande d'allègements fiscaux dans le cadre de la politique régionale doit toujours être déposée auprès du canton. Les services cantonaux de promotion économique fournissent des renseignements sur la procédure.

À ce sujet, se reporter également au point 9.4.3.

www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique > Politique PME
Allègements fiscaux en application de la politique régionale
Langues : all., fr., it.

Exemples d'instruments de promotion des cantons

(FIG. 72)

DOMAINE DE PRESTATIONS	TYPE D'AIDE
Acquisition de terrains et de locaux	<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition de terrains et de locaux- Contribution aux coûts d'étude et/ou de viabilisation de terrains industriels- Contribution aux coûts de transformation de bâtiments industriels
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none">- Garantie d'exonérations d'impôts pour les phases de lancement et de développement ainsi que pour les projets de restructuration
Financement d'investissements	<ul style="list-style-type: none">- Garantie ou cautionnement de crédits bancaires- Contributions au service de l'intérêt, prise en charge des intérêts- Prêts sans intérêt ou à des taux favorables- Subvention unique (« à fonds perdu »)

Source : bases légales et documentation des services cantonaux de promotion économique

Zones d'application des allègements fiscaux, 2016

(FIG. 73)



● Zones d'application selon l'ordonnance du 01 juillet 2016

Source : Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

14.2.3 Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)

La CTI est l'agence de la Confédération pour la promotion de l'innovation. Elle encourage depuis plus de 60 ans le transfert de savoir et de technologie entre les hautes écoles et les entreprises. Elle associe des partenaires issus de ces deux domaines dans le cadre de projets de recherche appliquée et de développement, et soutient la création de start-ups. La Suisse fait partie au niveau mondial des États affichant la capacité d'innovation la plus élevée. La CTI a pour credo « Science to market » et dispose d'un budget d'environ 100 millions de francs suisses. Les entreprises développent un savoir nouveau en collaboration avec les hautes écoles et le commercialisent sous forme de produits et services.

La CTI encourage :

- des projets de R&D orientés vers le marché, réalisés en collaboration avec les hautes écoles dans le domaine de l'industrie et des services ;
- la création et le développement d'entreprises dont les activités sont basées sur la science ;
- le transfert de savoir et de technologie grâce à des plateformes et des réseaux.

L'encouragement de projets de R&D concerne en principe toutes les disciplines liées à l'innovation basée sur la science. Les demandes sont déposées conformément au principe bottom-up (du bas vers le haut). Le contenu innovant et les perspectives de commercialisation réussie sont deux éléments déterminants pour l'encouragement.

La CTI aide les futurs entrepreneurs par le biais de modules de formation sur mesure dans le cadre du programme « Venturelab ». Ces modules leur permettent d'acquérir les connaissances et la méthodologie nécessaires à la mise en œuvre d'une idée commerciale originale ; par la suite, les jeunes entrepreneurs peuvent solliciter un coaching professionnel. La CTI soutient les entreprises à savoir élevé dont les activités sont basées sur la technologie et qui ont un potentiel élevé de commercialisation.

L'initiative WTT renforce le transfert régional de savoir et de technologie entre les hautes écoles et l'industrie locale. Des réseaux nationaux thématiques (RNT) apportent un soutien aux PME et aux hautes écoles lors de l'établissement de contacts et du développement de projets. Par ailleurs, les entreprises et les chercheurs suisses innovants doivent se voir offrir la chance de se développer en accédant aux programmes et aux réseaux internationaux, comme IS, ESA et EUREKA.

www.kti-cti.ch

Agence pour la promotion de l'innovation (CTI)
Langues : all., angl., fr., it.

www.venturelab.ch

Venturelab
Langues : all., angl., fr.

www.ctistartup.ch

CTI start-up
Langues : angl.

14.2.4 Parcs technologiques et pépinières d'entreprises

Aujourd'hui, toutes les économies nationales disposent d'infrastructures et d'instruments encourageant ou facilitant la création d'activités entrepreneuriales. La Suisse compte une multitude de parcs technologiques et de pépinières d'entreprises, dont la plupart sont regroupés au sein d'une organisation faitière. Présentant des différences en termes de taille et d'orientation, ces centres se sont développés en partie en collaboration avec des hautes écoles et en partie dans le cadre d'initiatives privées. En règle générale, ils mettent à disposition des locaux (souvent à des conditions avantageuses pour la phase de lancement et de développement), ainsi que des infrastructures communes et offrent un suivi spécialisé.

L'adhésion de leur organisation faitière à des réseaux internationaux leur permet de bénéficier de l'infrastructure existante en matière de parcs technologiques dans toute l'Europe. La difficile phase de démarrage s'en trouve accélérée et son coût est avantageux. Dans les grandes villes, des « Business Centers » ont en outre vu le jour. Ils aident également les entreprises étrangères venues s'implanter en Suisse en leur offrant des possibilités de développement souples en termes de locaux, en mettant à leur disposition des plateformes de contact et en jouant le rôle d'incubateurs.

Les parcs technologiques et pépinières d'entreprises offrent les avantages suivants :

- services : conseil, coaching, service téléphonique, etc. ;
- contacts avec des universités et des hautes écoles spécialisées ;
- regroupement de personnes partageant les mêmes idées ;
- mise à disposition d'infrastructures et de locaux ;
- mise en réseau ;
- chances de survie supérieures ; en moyenne, supérieures à 90 %.

www.swissparks.ch

Association of Swiss Technology Parks and Business Incubators
Langues : angl.

« De nombreux parcs technologiques et pépinières d'entreprises mettent à disposition des locaux, des infrastructures communes et un suivi spécialisé. »

Parc technologiques, incubateurs et Instituts de recherche

(FIG. 74)



Image
Carte Valais
Source: Etat du Valais

MONTHEY

BioArk SA

Case postale 451
Route de l'Île-au-Bois 1A
CH-1870 Monthey 1
Tél. +41 24 472 11 50
info@bioark.ch
www.bioark.ch

MARTIGNY

IdeArk SA

Centre du Parc
Rue Marconi 19
CH-1920 Martigny
Tél. +41 27 721 77 17
info@ideark.ch
www.ideark.ch

Institut de recherche Idiap

Centre du Parc
Rue Marconi 19
Case postale 592
CH-1920 Martigny
Tél. +41 27 721 77 11
www.idiap.ch

Swiss Center for Biometrics Research

Centre du Parc
Rue Marconi 19
Case postale 592
CH-1920 Martigny
Tél. +41 27 721 77 11
www.biometrics-center.ch

Centre de Recherches Energétiques et Municipales

Avenue du Grand-Saint-Bernard 4
Case postale 256
CH-1920 Martigny
Tél. +41 27 721 25 40
Info@crem.ch
www.crem.ch

CONTHEY

PhytoArk

Route des Eterpys 22
CH-1964 Conthey
Tél. +41 27 346 42 04
info@phytoark.ch
www.phytoark.ch

Mediplant

Centre de recherches sur les plantes
médicinales et aromatiques
Route des Vergers 18
CH-1964 Conthey
Tél. +41 58 481 35 11
www.mediplant.ch

SION

BlueArk SA

c/o CimArk
Route du Rawyl 47
CH-1950 Sion
Tél. +41 27 606 88 60
info@blueark.ch
www.blueark.ch

Energypolis

Rue de l'Industrie 17
CH-1950 Sion
Tel. +41 21 695 82 00
www.energypolis.ch

Institut Technologies du vivant

Route du Rawyl 64
Case postale 2134
CH-1950 Sion 2
Tél. +41 27 606 85 23
info@hevs.ch
www.hevs.ch/itv

Institut Systèmes industriels

Rue du Rawyl 47
CH-1950 Sion
Tél. +41 27 606 85 14
Info.isi@hevs.ch
www.hevs.ch/isi

Institut de Recherche en Ophtalmologie

Avenue de Grand-Champsec 64
CH-1950 Sion
Tél. +41 27 205 79 00
info@irovision.ch
www.irovision.ch

Institut de Recherche en Réadaptation

Dr. Bertrand Léger
Avenue Grand-Champsec 90
CH-1950 Sion
Tél. +41 27 603 30 05
www.irr-valais.ch

SIERRE

TechnoArk SA

Techno-Pôle 10
CH-3960 Sierre
Tél. +41 27 452 22 25
info@technoark.ch
www.technoark.ch

Institut Informatique de gestion

Techno-Pôle 3
CH-3960 Sierre
Tél. +41 27 606 90 01
info.iig@hevs.ch
www.hevs.ch/iig

Institut Entrepreneuriat & Management

Techno-Pôle 3
CH-3960 Sierre
Tél. +41 27 606 90 94
info.iem@hevs.ch
www.hevs.ch/iem

Institut Tourisme

Techno-Pôle 3
CH-3960 Sierre
Tél. +41 27 606 90 97
info.ito@hevs.ch
www.hevs.ch/ito

Institut Icare

TechnoArk 10
CH-3960 Sierre
Tél. +41 27 456 33 80
info@icare.ch
www.icare.ch

VISP

BioArk Visp AG

Rottenstrasse 7
CH-3930 Visp
Tél. +41 27 945 16 77
www.bioarkvisp.ch